

FICHE 130	ARTISTE ANNE-JULIE RACCOURSIER	BÂTIMENT Parlement vaudois	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	MEMBRES Brigitte Waridel Cheffe de service SERAC - DFJC Catherine Labouchère Députée au Grand Conseil Geneviève Loup Historienne de l'art, spécialiste de l'art vidéo et du cinéma expérimental Marc Collomb Architecte EPFL - SIA Atelier Cube, Lausanne
	TITRE DE L'ŒUVRE VIDÉOCONFIANCE	LIEU site Perregaux Lausanne	COMPOSITION DU JURY PRÉSIDENT Emmanuel Ventura architecte cantonal, SIPaL - DFIRE VICE-PRÉSIDENT Jean-Christophe Châtillon chef de projet, architecte SIPaL - DFIRE	MEMBRE SUPPLÉANTE Stéphanie Greisinger Architecte SH Atelier Cube, Lausanne
	RÉALISATION 2017	N° BÂTIMENT 8924		
		REMARQUE cf. plaquette architecture #130		



Le Parlement vaudois est l'autorité suprême du canton, lieu symbolique où s'incarne la démocratie. Dans ce cadre, la proposition artistique d'Anne-Julie Raccoursier s'articule autour de la relation entre élus et citoyens. Les élus influent par leur action sur tous les domaines de la vie quotidienne du citoyen. Le rôle du citoyen dans une démocratie ne s'arrête pas à l'élection d'un gouvernement. Il doit entretenir un contact permanent avec ce dernier pour qu'il ne se coupe pas du peuple et de ses besoins.

Dans ce contexte, l'artiste intervient dans les espaces qu'empruntent les élus pour se rendre à l'hémicycle avec une installation vidéo qui s'intitule « Vidéoconfiance ».

Il s'agit d'une série de vidéos présentées sur des écrans grand format, dans lesquels se succèdent plus de deux cents personnes de toutes générations, issues de la société civile du canton.

Filmées en plan rapproché dans leur environnement dans différents endroits du canton de Vaud, ces personnes regardent en face, avec une légère confiance et sympathie comme pour rappeler leur existence. En même temps, dans ce dispositif de *télé-présence*, leur attitude assume une nouvelle signification, quasi de surveillance. Leur regard croise celui du *spectateur-élu*, le conduisant à prendre conscience de son statut.

L'illusion optique des yeux du portrait rapproché donne la sensation d'être suivi du regard, et même en s'éloignant, d'être dans un champ d'observation permanent, suscitant un sentiment de co-présence et d'ubiquité.

Anne-Julie Raccoursier

*Extrait de Kathleen Bühler,
« Avec humour et esprit.
Quelques réflexions sur les œuvres vidéo
d'Anne-Julie Raccoursier », 2011.*

« [...] De la même manière que les titres équivoques des films d'Anne-Julie Raccoursier ouvrent des espaces de réflexion, leurs images appellent un questionnement sur la réalité quotidienne. Dans certains cas, la vidéaste traduit ses observations en installations vidéo qui permettent au spectateur d'arpenter l'espace filmique comme un véritable espace de réflexion.

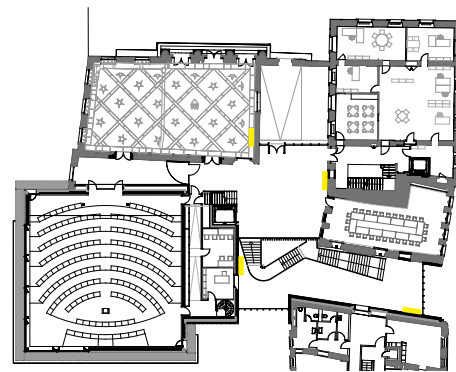
Sous des dehors documentaires, le travail d'Anne-Julie Raccoursier se présente comme un montage habile d'images esthétiques qui fait mine d'énoncer une thèse, tout en révélant, sous les apparences superficielles du présent, un autre niveau de réalité sociale ou culturelle. Ainsi, c'est la notion de mise en scène – en architecture ou dans le contexte de manifestations plus éphémères – qui est au cœur de son travail récent.

Dans le sillage de la critique institutionnelle des années soixante-dix, et inspirée par la vitalité éblouissante de l'essai vidéographique, Anne-Julie Raccoursier pose un regard critique sur la société, qui sans être soumis à la rhétorique souvent paternaliste du film documentaire classique, adopte avec humour et sensibilité certaines caractéristiques des pratiques artistiques contemporaines pour proposer une nouvelle forme d'esthétique politique. Celle-ci consiste à aiguïser le regard du spectateur pour les mises en scène sociales par le biais d'une sensualité et d'une expérience spécifiques, qui se distinguent des modèles de connaissance habituels. En donnant aux phénomènes qu'elle observe une autre visibilité, Anne-Julie Raccoursier révèle l'existence de liens complexes et de significations aussi inédites qu'édifiantes. De manière plus fondamentale, le travail d'Anne-Julie Raccoursier est politique dans la mesure où « [l]a politique en effet n'est pas d'abord l'exercice du pouvoir

ou la lutte pour le pouvoir. Son cadre n'est pas d'abord défini par les lois et les institutions. La première question politique est de savoir quels objets et quels sujets sont concernés par ces institutions et ces lois, quelles formes de relations définissent proprement une communauté politique, quels objets ces relations concernent, quels sujets sont aptes à désigner ces objets et à en discuter. La politique est l'activité qui reconfigure les cadres sensibles au sein desquels se définissent des objets communs.¹ » À travers la représentation de nouveaux objets et de nouveaux contextes, le travail d'Anne-Julie Raccoursier nous invite à débattre de cet espace des « objets communs ».

1. Rancière, « Le Spectateur émancipé », La Fabrique, Paris, 2008.





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

La procédure retenue est un mandat d'études parallèles sur invitation.

La forme de concurrence s'apparente au règlement des mandats d'études parallèles d'architecture et d'ingénierie de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, SIA 143 (édition 2009).

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'intervention Artistique (CoArt), constituée conformément au RAABE (édition du 01.06.2009) et ceci conformément au règlement de 1979.

La procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RLMP-VD). Elle n'est pas soumise aux accords OMC.

Durant la nuit du 13 au 14 mai 2002 brûlait le bâtiment dit de « Perregaux », abritant la salle du Grand Conseil vaudois. Le projet architectural de sa reconstruction a fait l'objet de controverse entre les tenants du classicisme et de la modernité. Fort de ce constat, la CoArt a envisagé pour ce mandat d'étude parallèles une installation vidéo, art audiovisuel résolument contemporain qui s'inscrit à la fois dans le passé, le présent et le futur, et participera à la renaissance du Parlement vaudois.

Marier art et architecture « Kunst am Bau » dans la reconstruction du bâtiment du Grand Conseil. Le Parlement vaudois est un lieu symbolique du point de vue institutionnel (1^{er} pouvoir du canton) où les députés écrivent l'histoire au quotidien. Lieu de travail (débat et échanges de visions pour aboutir à des décisions), il est également un espace de rencontres avec le public et les médias.

L'intervention artistique doit être un des éléments acteurs du projet architectural qui vise à traduire tant le symbole que l'action et la dynamique que représente ce lieu et les gens qui y travaillent. Elle peut se traduire également par une critique constructive s'inscrivant dans un esprit d'ouverture.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission artistique a décidé d'inviter huit artistes. Sept d'entre eux ont rendu un projet :

Emmanuelle Antille LAUSANNE

Michel Boisse LAUSANNE

Fabric|ch LAUSANNE

Joëlle Flumet avec Viktor Konwicky ZÜRICH

Anne-Julie Raccoursier LAUSANNE

Véronique Goël LAUSANNE

Denis Savary LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Voir le rapport du jury établi en septembre 2014.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 01.06.2009), le montant consacré à la réalisation de l'intervention artistique est de :
CHF 120 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

C'est à la majorité que le jury choisit comme lauréat le projet :

« VIDEOCONFIANCE »

de Mme Anne-Julie Raccoursier, Lausanne.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet propose de se concentrer sur la fonction du Parlement, en mettant en évidence les relations entre les citoyens et les élus du Parlement. Le projet comprend quatre écrans dispersés dans l'espace public du hall, un lieu de passage important dans le bâtiment. Une vingtaine de portraits vidéo de personnes de la société civile vaudoise issues de différents domaines, sont diffusés en boucle, sans son. Ils observent « avec confiance et sympathie » la caméra qui les filme, donnant l'impression de suivre les parlementaires dans leur travail et leurs décisions, pour rappeler la présence des citoyens lors du processus législatif. Les vidéos seront régulièrement renouvelées.

« Le projet a été choisi pour la symbolique qu'il met en évidence, où la présence des portraits de citoyens dans le Parlement propose une inversion de la traditionnelle galerie des portraits de notables dans les bâtiments publics. Les interrogations qu'il soulève quant au rapport de confiance engagé avec les parlementaires a séduit la majorité des membres de la commission. »

Extrait de Geneviève Loup, rapport du jury, 2014

ARCHITECTES MANDATAIRES

Atelier Cube + Bonelli Gil LAUSANNE